

n°9/juin 2024

Verdalle Infos

FÊTE
VOTIVE
DE LA
ST JEAN



Mot du maire

Chères Verdallaises, chers Verdallais,



Améliorer notre cadre de vie, bien vivre ensemble, préserver l'environnement sont des sujets sur lesquels notre commune agit depuis des années.

Nombreuses sont les actions menées conduisant à de belles réalisations. Elles attestent de notre volonté inflexible que j'ai la chance de partager avec tous les élus du conseil municipal et avec vous tous.

Les travaux de la seconde tranche ont occasionné des désagréments mais bientôt, ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir. En effet, ils devraient être achevés courant juillet. Je tiens particulièrement à préciser que c'était beaucoup moins facile que lors de la première tranche et qu'il a fallu dénouer dans l'urgence les obstacles rencontrés. Prochainement, la végétation dans les jardinières sera mise en place et cela participera à l'embellissement du village.

Par le biais de ce numéro 9, vous découvrirez de nombreuses informations relatives à la vie du village et des établissements scolaires, aux projets réalisés ou à venir et à la CCSA.

En ce début d'été, des animations vous seront proposées, aussi, profitons ensemble de ces moments de partage et de convivialité. Bon été à vous tous, prenez soin de vous et de vos proches et au plaisir de vous rencontrer.

Bonne lecture.

M Le Maire

Philippe Herlin



Hommage à Régis



Pour beaucoup d'entre nous, nous avons fait connaissance avec Régis les mois précédant le début de notre mandat et ce fut d'emblée un coup de cœur. Pour d'autres ce fut lors de son arrivée à Verdalle avec son épouse Régine et leur fille Amélia que la rencontre a eu lieu.

Il a été l'aîné du conseil pendant ces quatre années passées à ses côtés et nous apprécions tous partager du temps avec lui.

Né en Haïti en 1947, il est arrivé en France à l'aube de ses 18 ans. Et cela n'a été qu'une étape dans ses voyages.

Ce dont il était fier, c'était de son expérience professionnelle au Canada où il était directeur de «Québec Loisirs» - l'équivalent canadien de France loisirs. Il nous contait avec verve sa vie d'antan, avant sa retraite verdallaise.

Puis est venue l'heure de

l'installation à la Rivalarié, dans une maison que Régine et Régis ont entièrement rénovée à leur goût.

Dans ses occupations municipales, il s'intéressait à tout et faisait partie des commissions «patrimoine» et «communication». Il représentait aussi la commune lors des réunions du Parc Régional du Haut Languedoc, de la Pouzaque ou encore de celles des EHPAD de Dourgne et de Verdalle.

La maladie est venue faucher les rêves de jours paisibles pour le couple.

L'absence de Régis se fait sentir à chacune des réunions des conseillers, une pensée va toujours vers lui.

Nous présentons une nouvelle fois à Régine et à l'ensemble de la famille nos plus sincères condoléances.



Verdalle en travaux



La deuxième partie de l'aménagement de la traversée du village est en passe d'être achevée.

Elle fut plus complexe sur le plan technique que la première tranche et surtout plus longue à réaliser. D'abord pour des questions d'état des réseaux souterrains, puis pour des raisons d'étroitesse de la voie.

La circulation a été fortement perturbée pendant plusieurs mois, de nombreux désagréments sont à regretter, notamment en ce qui concerne la fréquentation de la boulangerie.

La création de places de stationnement a été réalisée en priorité. Dans l'attente de l'achèvement des travaux, les amateurs de pain peuvent

stationner sur la place du Fort et le long de l'avenue Monsarrat pour retrouver le goût du pain verdallais.

Le résultat devrait être à la hauteur des attentes, tant en termes d'image que de sécurité. Les platanes en bonne santé ont pu être conservés. Les jardinières vont embellir et végétaliser l'avenue. Les plantations

se feront à l'automne pour respecter la saisonnalité. Elles seront assurées par les établissements Chantecler de Revel, spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Ils prendront aussi en charge l'entretien régulier des espaces verts.

Les trottoirs quant à eux vont permettre une circulation plus aisée et plus sécurisée des piétons, des



Verdalle en travaux



personnes à mobilité réduite et des poussettes.

Les arrêts de bus, fournis par la Région, seront plus modernes et permettront aux voyageurs une attente agréable avec une visibilité globale.

Les places de stationnement «minute» devront permettre un accès de proximité pour la boulangerie, cela rendra la circulation plus fluide tout en étant plus sécurisée.

Il est évident que circuler dans Verdalle ne pourra se faire qu'à une vitesse inférieure à 30 km/h, ce d'autant plus que, croiser un véhicule au carrefour entre l'avenue Monsarrat, la rue de l'Autan et l'allée du Soucil sera impossible. La priorité sera aux véhicules sortant du village.

La place d'Auberjon aura bientôt fière allure avec ses quelques places de stationnement, ses espaces verts et son boulodrome pour un cœur de village plein de vie.

De manière générale, les délais et le budget ont été respectés. Les différentes entreprises ont accompli leur travail avec expertise. Des réaménagements minimes ont pu être évalués à temps grâce aux réunions de chantier hebdomadaires. La tâche a été ardue mais le résultat est là !

La municipalité remercie les habitants pour leur patience et leur compréhension et espère qu'ils apprécieront la qualité des travaux réalisés.



Autres travaux au village



traversée d'une part et de réaliser une réfection totale de cette sculpture, d'autre part. Aujourd'hui, elle s'est embellie grâce aux peintures blanche et bleue qui ont remplacé la poussière et les moisissures et aussi, du fait de son socle qui a été restauré. L'ensemble sera positionné sur un nouvel emplacement afin de mettre la statue en valeur tout en conservant une circulation fluide.

Le monument aux morts n'a pas été oublié, il va être rafraîchi courant juillet et sera mis en relief, de part et d'autre, avec deux grandes jardinières dans lesquelles seront plantés des arbres nains, des arbustes et des fleurs vivaces.

Quant à l'Eglise Saint-Jean, l'éclairage est désormais équipé de technologie LED, c'était le dernier bâtiment de la commune en attente de cette évolution.

L'équipe municipale a été très occupée par les travaux de la traversée mais elle n'oublie pas l'entretien général de la commune. Pendant quelques mois, la statue de la Vierge a été déposée afin de pouvoir effectuer les travaux de la



Autres travaux au village



L'entrée du village par la route de Saint-Jean se fait malheureusement à vive allure, c'est la raison pour laquelle la municipalité a réaménagé cet endroit (limitation de vitesse et signalétique).

Désormais, de nouveaux cache-containers ont été installés à la Coutarié et allée de Touscayrats.

En septembre, le projet de réhabilitation du logement communal situé rue des jardins va commencer. La toiture actuelle va être enlevée et désamiantée afin de recouvrir cet habitat de matériaux conformes aux normes en vigueur. Ensuite, viendra la réfection à neuf du logement. Elle se déroulera à l'automne, les devis des entrepreneurs viennent d'être validés.

Pour finir, toujours rue des jardins, une douche et un évier ont été récemment installés au local associatif. Cet équipement sera très utile pour les orchestres lors de la fête annuelle ou lors des diverses animations.

Décès d'un ancien maire

Notre commune a perdu l'un des siens.

Le 5 juin dernier, monsieur Pierre Augé s'est éteint à l'âge de 85 ans. Il fut maire de la commune durant une période de 17 ans de 1972 à 1989.

En ces durs moments que la vie nous impose, Monsieur le Maire et l'ensemble des conseillers

municipaux s'associent pour adresser à son épouse, ses enfants et à toute sa famille leurs sincères condoléances.



Cimetière de Verdalle



La végétation a bien changé dans les allées du cimetière. D'abord en raison de l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires qui fait la part belle aux herbes naturelles, puis en raison d'un insecte envahissant.

En effet, comme la plupart des buis de la région, ceux du cimetière n'ont pas échappé aux dégâts causés par la pyrale. Cette espèce de lépidoptère affecte les plantes de buis sans présenter de risque pour la santé humaine.

Régulièrement, le secrétariat de la mairie reçoit des appels par méconnaissance de la réglementation du cimetière. Il est bon de rappeler, ici, le règlement intérieur. En effet, certaines mesures ne sont pas connues, donc pas respectées.

Règlement

1. Droit à inhumation

La sépulture dans le cimetière communal est due :

- Aux personnes décédées sur le territoire de la commune.
- Aux personnes domiciliées sur le territoire de la commune.
- Aux personnes ayant droit à l'inhumation dans une sépulture de famille ou une sépulture collective.
- Aux personnes bénéficiaires d'une concession.

2. Affectation des terrains

Les terrains du cimetière comprennent :

- Les terrains communs affectés à la sépulture des personnes décédées pour lesquelles il n'a pas été demandé de concession.
- Les concessions pour sépulture privée.

3. Choix des emplacements

Les emplacements réservés aux sépultures sont fixés par la commune.

Les emplacements sont convenus avec les futurs acquéreurs et les travaux de matérialisation devront être réalisés dans un délai de six mois pour que cet emplacement leur soit réservé.

Cimetière de Verdalle

4. Comportement des personnes pénétrant dans le cimetière

L'entrée du cimetière est interdite aux personnes ivres, aux enfants de moins de 10 ans non accompagnés, aux visiteurs accompagnés d'animaux à l'exception des chiens aidant les personnes porteuses de handicap, ainsi qu'à toute personne qui ne serait pas vêtue décemment ou qui par son comportement serait susceptible de troubler l'ordre public et de porter atteinte au respect dû à la mémoire des morts.

5. Interdictions

Il est expressément interdit :

- De crier, de jouer ou de se restaurer.
- D'apposer des affiches ou autre signe d'annonce sur les murs du cimetière.
- D'escalader les murs de clôture, de traverser les carrés, de monter sur les monuments et pierres tombales.
- D'endommager les sépultures de quelque manière.
- De déposer des ordures à des endroits autres que ceux réservés à cet usage.
- De prendre des photographies ou tourner un film sans autorisation du maire.
- De démarcher ou faire de la

publicité à l'intérieur ou à la porte du cimetière.

- De laisser son portable en service lors des inhumations.



Dispositions générales applicables aux concessions

Les personnes désirant acquérir une concession funéraire dans le cimetière communal doivent s'adresser à la mairie. Pour bénéficier d'une concession funéraire, il faut être domicilié ou être décédé sur la commune.

Seules les concessions familiales seront reprises par les proches ou ayant droit.

Dès la signature de l'acte de concession, le concessionnaire devra en acquitter les droits au tarif en vigueur du jour de la signature.

Les règles relatives aux inhumations ou aux travaux sont clairement spécifiées dans le règlement intérieur. N'hésitez pas à le consulter à la mairie. Pour rappel, le cimetière est ouvert tous les jours de 8 heures à 20 heures.

Deuxième semestre à l'école



En dehors des nombreuses matières scolaires enseignées, les temps de découverte et de partage sont essentiels pour l'éveil et la curiosité des enfants. Mme Pattou et ses collègues l'ont bien compris alors les écoliers verdallais ont un planning bien rempli :

- Les enfants déguisés ont fait leur parade dans les rues de Verdalle le 22 mars. Les confettis et monsieur carnaval ont toujours un grand succès.

- Comme chaque année, la classe de Mme Lucas, les CM, s'initie à la voile sur le site de la base de loisirs du Dicoso.

- Les grandes sections et les CP accompagnés de Mme Lasserre, ont, au cours du mois de juin, reçu une initiation à la natation à la piscine de Puylaurens.

- Les plus petits ont fait leur premier

pas au musée Goya avec Mme Paux pour une visite guidée et un atelier.

- Le partenariat avec la communauté de communes a permis de réaliser des interventions pédagogiques sur le cycle de l'eau.

- Le rallye lecture, qui consiste à la lecture d'albums par les plus grands aux plus petits se poursuit tout au long de l'année. Bientôt, les plus jeunes seront en capacité de lire eux-mêmes les histoires sous les conseils avisés des plus expérimentés.

- La convention «école et cinéma» permet à chaque classe, à partir de la grande section de maternelle, de se rendre au cinéma trois fois par an pour des séances de projections scolaires.



- Robin David propose ses services aux enseignantes et aux écoliers

Deuxième semestre à l'école

pour partager de nombreuses activités comme la plantation de graines ou des parties de jeux de société, un vrai moment de partage qui ravit les enfants.

– La nature est au programme avec la plantation d'arbres, que ce soit en lien avec l'association "Arbres et paysages" (article en page15) ou avec les jeux olympiques.

– Une sensibilisation aux gestes de premiers secours permet aux enfants de se familiariser précocement à un ensemble de petits conseils qui peut sauver des vies.



– Une journée olympique se tiendra le 21 juin avec l'organisation en matinée du cross de l'école.

Le grand projet de cette deuxième partie d'année scolaire, est celui autour de la musique. Les séances

avec Ignacio ravissent les enfants. Les parents pourront découvrir tout ce qui a été enseigné à leurs enfants au cours du spectacle musical de fin d'année qui aura lieu le 28 juin.

Pour la sortie de fin d'année, les écoliers se rendront à Sorèze pour une visite du musée Dom Robert et des jardins de l'abbaye.

Puis, viendra l'heure des vacances bien méritées pour l'ensemble des enseignants, des agents municipaux et des élèves. Nous leur souhaitons d'agréables moments de détente.



Modification du fonctionnement de la cantine et de la garderie

Plusieurs axes de modernisation sont en cours et seront finalisés pour la rentrée scolaire 2024/2025.



Le système de ticket bleu, jaune ou blanc a ses limites, la transition vers le numérique va s'opérer via le «portail famille». Les parents usagers des crèches ou des centres de loisirs de la CCSA le connaissent déjà.

Pour les autres, pas d'inquiétude, les informations seront données et un accompagnement sera proposé pour les premières inscriptions et réservations.

Il s'agira donc de se connecter pour réserver et payer les repas de cantine à l'avance.

Les modalités d'inscription aux repas du midi vont être modifiées.

Dès la rentrée de septembre, il sera nécessaire d'inscrire les enfants au déjeuner au plus tard le lundi à 10 heures, pour la semaine suivante. Cela répond aux exigences de qualités imposées au traiteur.



Modification du fonctionnement de la cantine et de la garderie

SR Collectivités s'engage à respecter la qualité et la loi EGALIM en privilégiant l'achat local de fruits et légumes conventionnels et biologiques directement auprès des agriculteurs de la région. Cette démarche nécessite une organisation et une anticipation afin d'optimiser ces achats. La connaissance précise de vos commandes est essentielle pour une meilleure gestion et pour éviter le gaspillage.

cycle de commande



Commande des écales le lundi avant 12h pour la semaine suivante



Les appels d'offres en fruits et légumes frais sont effectués en priorité via AgriLocal pour des produits 100% locaux directement avec les agriculteurs, le lundi pour la semaine suivante



Le complément en matière première (viande, laitage ...) est commandé le lundi pour la semaine suivante

cycle de production des repas



Merci pour votre engagement !



SR Collectivités

Modification du fonctionnement de la cantine et de la garderie

Pour la garderie, le fonctionnement sera peu modifié. La présence des enfants sera relevée par système informatique au jour le jour et une facture sera adressée à la fin du mois. L'inscription via le portail famille reste à privilégier.

Dernier changement :

La restauration scolaire est un service public indispensable aux familles, notamment lorsque les parents exercent une activité professionnelle. Elle apporte aux enfants des repas complets et équilibrés.

Des études ont montré le rôle primordial du déjeuner pour les enfants dans leur apprentissage scolaire et dans la protection contre le surpoids et l'obésité.

Ce temps de restauration collective contribue également à l'apprentissage du «vivre ensemble» et participe à l'inclusion sociale de chaque élève.

Dans cette idée, nous avons étudié la demande des parents d'élèves en conseil d'école et nous sommes satisfaits de pouvoir donner une

suite favorable à une tarification des repas en fonction des revenus familiaux.

Cela pourra être mis en place grâce à une convention avec l'État, dès la rentrée 2024-2025.

Ainsi, après études et délibération en conseil municipal, le prix du repas sera modulé selon le quotient familial.

La tarification des repas se fera donc ainsi :

- Pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 599, le repas sera au tarif de 0,80 euros.
- Entre 600 et 1000, le repas sera de 1 euro.
- Lorsque le quotient familial sera au-dessus de 1001, le tarif sera identique à celui actuel, soit 3,50 euros.

Le conseil municipal a tenu, en prenant cette décision, à remplir pleinement son rôle de service public et espère que les verdallais y seront sensibles.

Plantations d'arbres



Le conseil municipal avait promis de remplacer les six platanes abattus lors de la réalisation des travaux de la première tranche, c'est chose faite ! Et ce ne sont pas 6 arbres qui ont été plantés mais 14.

L'association «arbres et paysages» a procédé, en ce début d'année, à la plantation des feuillus choisis pour cette opération. Pour cela, elle a été accompagnée et aidée par les élèves de l'école publique.

Trois tilleuls des bois et deux micocouliers ont été plantés autour du terrain multijeux, puis huit érables champêtres et deux tilleuls des bois longent désormais l'entrée du stade Laurent Guy.

Tous les enfants de l'école y compris les petits de la maternelle ont activement participé à ce beau

projet, étape par étape.

De la préparation du sol jusqu'à la phase finale, ils ont eu une leçon enrichissante tout en se distrayant dans un environnement naturel en pratiquant cet acte citoyen.

Nul doute, qu'ils seront sensibilisés sur la nécessité de préserver le patrimoine naturel et de le renouveler.



Cérémonie du 8 mai



Cette année, en raison des travaux en cours sur l'avenue François Monsarrat, la traditionnelle cérémonie de remise de gerbe ouverte à la population n'a pas pu avoir lieu.

La sécurité n'aurait pas pu être

assurée, le monument aux morts étant particulièrement inaccessible à cette date.

C'est habituellement une occasion de se réunir pour commémorer la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie lors de la seconde guerre mondiale.

Une gerbe florale a toutefois été déposée pour honorer ce devoir de mémoire.

De nouvelles cérémonies se dérouleront bientôt devant un monument restauré.

Rendez-vous le 13 juillet.

Des verdallaises aux Olympiades seniors !

Le mardi 4 juin dernier, le Comité Départemental Olympique et Sportif du Tarn a organisé ses olympiades seniors à Lescure d'Albigeois. Engagée dans une démarche de sport santé, une équipe verdallaise s'est inscrite à cette journée sous le signe de l'activité physique mais aussi et surtout de la bonne humeur. Une dizaine d'activités étaient au programme, parmi lesquelles du badminton, de l'aviron, du handball et même une épreuve d'expression corporelle au cours de laquelle notre équipe s'est particulièrement démarquée avec d'excellentes notes. Soutenues par leur coach Johanna de l'association

"Siel Bleu", nos sportives ont été classées cinquièmes sur les 18 équipes tarnaises engagées.

Nous félicitons Marie Renée, Anne-Marie, Françoise, Geneviève, Claudine, Jackie et Marie-Christine d'avoir représenté avec fierté notre village lors de cette journée.



Fête de la Saint Jean

La fête de la Saint-Jean tant attendue est de retour avec de nombreuses animations dès le 20 juin, un beau week-end de fête en perspective.

Pour des raisons de sécurité le temps de l'achèvement des travaux de l'avenue principale, elle se déroulera cette année autour du foyer rural. Toutes les animations préférées des verdallais sont toutefois maintenues.

JEUDI 20 JUIN

20h30 LOTO

Organisé par le club des Aînés

VENDREDI 21 JUIN

19h30 SOIREE TAPAS

RETRANSMISSION DU MATCH DE FOOT : PAYS-BAS / FRANCE

22h30 CONCERT AVEC :

BACK TO

SAMEDI 22 JUIN

14h00 DÉCOUVERTE DE LA PECHE

Pour les enfants de maternelle et école de Verdalle et Maragnon

14h00 CONCOURS DE PETANQUE

EN PARTENARIAT - Organisé par la Pêche Verdallaise

19h30 REPAS VILLAGEOIS

PAËLLA

22h30 FEU D'ARTIFICE

CONCERT AVEC :

ALMERAS

DIMANCHE 23 JUIN

8h30 DÉJEUNER AUX TRIPOUX

Organisé par le FEN

18h30 DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS

Exposition et remise des prix du concours de dessins réalisés par les enfants de l'école sur le thème des Jeux Olympiques

19h00 APERITIF MUSICAL OFFERT

ANIMÉ PAR LES :

BRASS'EURS BAND

SOIRÉE TAPAS

21h30 RETRAITE AUX FLAMBEAUX ET FEU DE LA SAINT-JEAN

Animé par LES BRASS'EURS BAND

Que la fête soit belle, pleine de moments de partage et dans la bonne humeur ! Nous avons hâte de vous y retrouver.

Pour la troisième année consécutive, le vide grenier est proposé dans un second temps. Il se déroulera le dimanche 15 septembre.

Réservation au :
05.63.50.38.63 ou 05.63.50.32.73

14 juillet

Mairie de Verdalle

Samedi 13 juillet 2024

14h00 : Concours de pétanque
Organisé par La Boule Verdallaise*

19 h00 : Dépôt de gerbe
au Monument aux Morts

19h30 : Apéritif
offert par la municipalité

Auberge espagnole

Repas et Soirée animés par Thierry Gleizes

*Réservé aux licenciés du
Club et aux Verdallais(e)s

Nuisances sonores



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Que ce soit pour de grandes rénovations ou de petites activités de bricolage ou de jardinage, chacun est libre d'entreprendre des travaux dans son logement mais

pas à n'importe quelle heure !

Pour rappel, il est possible d'effectuer des travaux bruyants :

- les jours ouvrables : de 9h à 12h et de 14h à 20h,
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 20h,
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

En dehors de ces horaires, le silence et le respect sont de mises.

Les Jardins de l'Ange récompensés



circonscription du Tarn Jean Terlier a remis à Francine et Christian d'Hau, la médaille de l'Assemblée lors d'une cérémonie à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Castres.

Elle met à l'honneur leur excellent travail de création pour ces splendides jardins ainsi que le soutien de l'ensemble de l'équipe qui œuvre chaque jour pour que les visiteurs ressortent conquis par leur visite.

La renommée des Jardins s'est vite envolée dans le Tarn, elle a même été jusqu'à l'Assemblée nationale. En effet, le député de la 3ème

Bravo à eux pour cette récompense.

EHPAD Touscayrats



Régulièrement, des projets et des activités sont suggérés aux habitants de l'EHPAD Notre Dame de Touscayrats et des maisons partagées.

L'activité sportive est toujours très appréciée. Les kinés de Verdalle participent à maintenir le bien-être physique de chaque résident tout en les aidant à conserver leur autonomie.

Danse, vélo, marche, tir à l'arc, piscine sont également proposés. La gymnastique et l'équilibre sont pratiqués avec Romain, le coach sportif.

Cette année, se sont rajoutés le rugby et la boxe.

Les journaux locaux ont relayé des articles concernant les

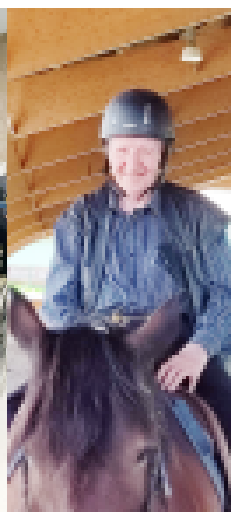
habitants de l'EHPAD lors de leurs prestations sportives avec en point d'orgue, la venue des joueurs du Castres Olympique. Quelle expérience et quelle joie !

Récemment, les sportifs de l'EHPAD ont été équipés de gants de boxe pour connaître et pratiquer la boxe thaï avec Jean-Luc, président du club Revel Muay thaï.

Après l'effort, il y a toujours le réconfort, comme la sortie au salon du chocolat.

Les animaux sont toujours très appréciés (chien, chat, poules à l'extérieur) ainsi que l'atelier équitation pratiqué tout au long de l'année avec les élèves du lycée. Cela permet aux plus intrépides de monter à cheval.

Les journées sont continuellement animées et passent très vite.



Challenge ramassage de déchets



regretter de trop nombreuses incivilités : mégots en grand nombre, canettes en verre ou autres détritux.

En fin de matinée, et après une petite collation offerte par la CCSA, les Saint-Affricains ont rejoint les verdallais.

Après le discours des jeunes conseillers municipaux, le poids des quantités ramassées a été comparé : 33,8 kg pour Verdalle contre 42 kg pour Saint-Affrique.

A vous de déterminer qui est le gagnant : le village qui a ramassé moins de déchets ou l'inverse ?

Le Conseil Municipal Jeunes de Saint-Affrique les Montagnes déborde d'idées.

La dernière en date est celle de Xabi et Timéo. Ils ont mis au défi les villages voisins dans un challenge intercommunal de ramassage de déchets.

Le samedi 25 mai dès 9 heures, une vingtaine de verdallais a répondu à l'appel, essentiellement des enfants et c'est un beau présage pour les années à venir.

Les sacs poubelles se sont remplis au cours des déambulations dans le village.

Le constat a été plutôt positif avec une quantité de déchets moins importante que lors des opérations précédentes mais il est encore à



Notre réponse : ni gagnant, ni perdant, c'est la nature qui gagne !

Le tennis club verdallais (TCV) réuni en assemblée générale le 15 avril dernier ne peut que se féliciter de sa bonne dynamique.

Les stages d'été sont plébiscités par les enfants et la soirée «family ball», première édition, a été un franc succès. Une trentaine d'adhérents s'est réunie pour cette animation pleine de bonne humeur. Une deuxième édition est en préparation.

Les abonnements sont à renouveler depuis début mai et les tarifs d'adhésion restent inchangés.

Pour les stages d'été (accessibles aux adhérents), ils auront lieu en matinée pour les enfants, du 8 au 12 juillet et en soirée pour les

adultes, du 17 au 19 juillet.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le bureau réélu :

- Émilie Passelergue, présidente :

06.79.43.39.17

- Marlène Gout, trésorière :

06.12.13.59.98

- Manon Passelergue, secrétaire :

06.36.81.84.00

Le TCV a profité de son AG pour faire savoir à monsieur le maire qu'il renonçait à la subvention 2024 grâce à la bonne santé des finances du club. La municipalité les remercie pour ce geste.



Du nouveau à l'épicerie



C'était une demande de longue date, la patience de Vincent a été enfin récompensée : les portes du multiservices sont depuis la mi-mars à ouverture automatique.

Le confort pour les clients est évident. Les mains chargées

d'achats, il est beaucoup plus simple de sortir.

C'est aussi en cas de grand vent que cette ouverture est bien utile, cela évite les risques de fermeture brusque et dangereuse.

Les travaux ont été financés et réalisés par la CCSA et Vincent tenait tout de même à remercier monsieur le Maire pour son intervention dans l'appui de sa demande.

La boule verdallaise

Le début d'année annonçait la création de «La boule Verdallaise», nouvelle venue parmi les associations.

Pour cette première saison, le club compte 40 licenciés (dont 12 féminines) de 22 ans à 91 ans pour le doyen.

Sur ces 40 pétanqueurs, 75% résident sur la commune.

Les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus.

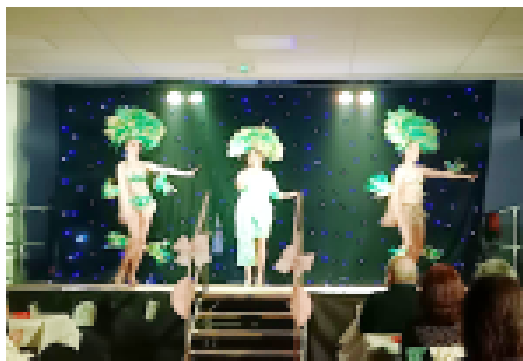
A la moindre occasion, les parties

de pétanque s'enchainent rue des jardins dans la bonne humeur. N'hésitez pas à aller à leur rencontre et à rejoindre le club.

Trois équipes ont été engagées dans les différentes compétitions.

Les championnats séniors ont débuté le 9 juin, nous leur souhaitons de belles victoires.





Soirée cabaret

Une première à Verdalle en ce début du mois de mai, la mjc a organisé une soirée cabaret ! Une centaine de personnes est venue pour admirer un superbe spectacle musical. Les danseuses du groupe «Fred et ses pop'girls» ont réalisé de très belles chorégraphies sur des chansons qui traversent les années .

L'ambiance a été assurée tout au long de la soirée. La voix de la chanteuse Muriel a fait vibrer la salle.

La bonne humeur et l'envie de danser ont été communicatives et les bénévoles de la mjc en ont profité pour exercer leurs talents de danseurs amateurs.

Pâtisseries et blanquette de Limoux ont trouvé preneurs durant la pause gourmande, bien agréable elle aussi.

Le bilan est donc très positif et incite les bénévoles à réitérer l'expérience.

Exposition patchwork à Massaguel

Comme chaque année, les adhérents de l'atelier de patchwork «les doigts agiles» organisent une exposition de leurs ouvrages. Elle aura lieu à la salle des associations de Massaguel du jeudi 27 juin au dimanche 7 juillet.

Le mercredi 3 juillet, les adeptes de cette activité seront présents de 14h à 17h pour travailler sur leur ouvrage et pourront vous proposer une initiation sur inscription. Les membres du club souhaitent vous donner envie de les rejoindre !



Marché de Noël

Cette année, le marché de Noël aura lieu le samedi 23 et le dimanche 24 novembre au foyer rural .

Les personnes intéressées pour réserver un emplacement, en

Des nouvelles de la MJC

intérieur ou en extérieur, peuvent se renseigner et adresser le bulletin d'inscription avant le 31 août.

Déjà quelques habitués ont répondu présents et des nouveautés à proposer aux visiteurs sont les bienvenues.

Cette année nous prévoyons de faire participer l'école avec un concours de dessins. Ils seront exposés durant le marché de Noël. Les visiteurs éliront leurs dessins préférés et un gagnant par classe se verra remettre un cadeau.

Bien sur, le Père Noël a répondu présent, ainsi que Cyril qui maquillera les enfants.

Un beau week-end en perspective !

Assemblée générale

La date de l'assemblée générale pour la saison 2023/2024 a été fixée au :

jeudi 17 octobre à 18h
au foyer rural.

Nous vous rappelons que tout le monde peut participer. Si vous êtes intéressés pour rejoindre le conseil d'administration de la mjc nous vous accueillerons avec grand plaisir.

En projet

Des projets de stages pour enfants sont à l'étude pour la saison prochaine durant les vacances

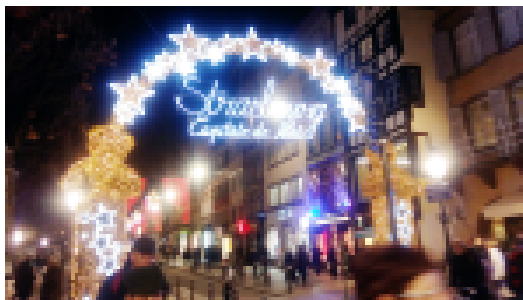
scolaires. Ils se feront sur inscriptions afin de mieux les préparer. Nous vous donnerons des informations plus précises ultérieurement.

Voyage à Strasbourg

Cette année encore, un voyage est prévu du 9 au 13 décembre prochain pour admirer et profiter de l'ambiance des beaux marchés de Noël de Strasbourg et de ses petits villages alentours.

Le voyage est d'ores et déjà confirmé car plus de 35 personnes sont inscrites, il reste encore quelques places.

Le règlement peut se faire en trois ou quatre fois.



Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir des renseignements concernant les inscriptions et nos activités contactez Annic :

06.84.83.13.61

L'ensemble des membres de la MJC se joint à moi pour vous souhaiter un bon été.

Annic, présidente de la mjc

Club des aînés

L'amicale du club des aînés a vu le nombre d'adhérents augmenter. Ils sont plus de 130 pour cette année. C'est le nombre idéal pour organiser les différentes activités avec une participation dynamique. Les premiers rendez-vous incontournables sont les concours de belote. Ils se déroulent les 1er et 3ème mardi de chaque mois (avec une pause au mois de juillet et d'août) . 20 à 30 équipes s'affrontent dans une bonne ambiance. Chaque participant repart avec un lot en fonction de son classement et profite d'un goûter.



Depuis le début de l'année, dix concours ont déjà été organisés. Pour rappel : ils sont ouverts à tous, adhérents comme non adhérents.



Les repas sont prisés, ils permettent aux adhérents de se rencontrer. En moyenne 60 personnes s'y retrouvent pour partager un agréable moment. Celui qui suit l'assemblée générale connaît le plus gros succès.

Une animation est toujours assurée au cours de ces repas.



Club des aînés



Une sortie aux Folies Fermières à Garrigues a été organisée le 16 mai dernier. Elle a permis d'aller admirer ce célèbre cabaret pour le plaisir de tous.

Les lotos sont des animations attendues et ils réunissent toujours beaucoup de joueurs.

En mars, ce sont 180 personnes qui ont tenté leur chance aux quines, doubles quines et cartons pleins.

Le prochain loto, celui de la Saint-Jean, est le jeudi 20 juin à 20 h 30.

Les occasions de se retrouver ont été nombreuses :

– l'assemblée générale du département à Lavaur le 19 mars,

- le concours de belote à Cambounet le 3 avril,
- le concours de pétanque à Saint-Paul Cap de Joux le 22 avril.

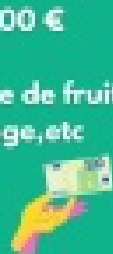
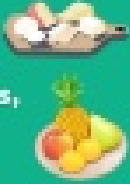
Les aînés ont encore un programme chargé avant de terminer l'année :

- en septembre reprise des concours de belote.
- le 12 septembre, sortie à Labastide d'Anjou pour déguster le fameux cassoulet de Castelnaudary.
- le dernier loto se fera certainement le 20 octobre à 14 h.

LOTO

Jeudi 20 juin 2024
à 20h30 au foyer rural

Bon d'achats de 100 €
Divers lots
jambons, corbeille de fruits,
plateau de fromage, etc

Lot de 4 cartons : 8€
Plaque de 6 cartons : 10 €
Plaque de 10 cartons : 15 €

Club des aînés
de Verdalle



La bibliothèque de Verdalle très animée



Nos quatre bénévoles sont ravies de la bonne fréquentation de la bibliothèque municipale et surtout de l'augmentation du nombre d'adhérents.

Un grand merci aux participants, venus nombreux au café lire du 8 février dernier. 17 personnes dont 2 adolescents sont venues partager leur découverte de lecture. L'ambiance était sympathique et bouillonnante. Au total, 15 livres ont

été présentés : trois romans «jeunesse», dix romans «adulte», un livre de photographies et un ouvrage où l'art se mêle à la poésie.

Ce fut une belle soirée de rencontres amicales et littéraires.

Comme chaque année, Nicole, Françoise, Yolande et Elisabeth seront présentes au BIPA (Bibliothèque en Plein Air) à la base des étangs, du 9 au 11 juillet prochain. Le 10 juillet, en soirée, il y aura la remise des prix du concours d'écriture auquel participe la classe de CM1-CM2 de l'école publique. L'essor de la bibliothèque est un encouragement pour les personnes qui s'en occupent et pour la commune qui essaie de maintenir la culture en toute modestie.



Local à louer

Depuis quelques semaines, un local communal est disponible à la location rue de l'Autan.



prochainement remplacés pour plus de confort thermique et acoustique.

Il est réservé à un usage commercial, artisanal ou à une profession médicale.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les secrétaires de mairie aux heures d'ouverture.



Il s'agit de l'ancien local des associations qui a un temps accueilli la podologue avant son installation à la Maison de Santé. Il comporte 2 grandes pièces communicantes, une cuisine et des sanitaires. Les vitrages seront très

Votre mairie



Horaires du secrétariat de la Mairie :
 lundi : 13h30 à 18h00
 mardi, jeudi et vendredi :
 de 9h00 à 13h00 et de 13h30 à 18h00
 Mercredi et samedi : fermeture

Tel : 05.63.50.32.48
 Site internet : www.verdalle.fr
 Facebook : Mairie de Verdalle

M. le Maire reçoit sur rendez-vous.

La Flamme Olympique portée par des verdallais

Au cours de son trajet entre Olympie et Paris, la flamme olympique a traversé l'Occitanie. Elle n'est, certes, pas passée par Verdalle, mais deux verdallais ont eu l'opportunité de la porter et de faire rayonner les Jeux sur notre territoire. En effet, c'est sur le trajet de la flamme à Gruissan que Jean-Claude Mirc et Christian Rivals ont eu le prestige d'être au devant de la scène dans ce cortège organisé par Paris 2024. Un grand moment d'émotions pour ces licenciés du club Voile Handi Valide et leurs accompagnateurs qui peuvent être

fiers d'avoir participé à cet événement historique.



Le boulanger verdallais à l'honneur à Réalmont



régalent des saveurs locales.

Elle s'est déroulée les 6 et 7 avril dernier. Elle a réuni un grand nombre d'exposants et de visiteurs autour du monde agricole.

Parmi les diverses animations proposées, les concours sont réputés et parmi eux, dans la catégorie «meilleur croissant», c'est notre boulanger verdallais, Pierre Alary, qui s'est imposé.

Félicitations à lui pour ce succès mérité !

La foire agricole de Réalmont est bien connue des gourmands qui se

Etude pour des terrains à lotir



La municipalité verdallaise a fait l'acquisition il y a quelques années d'un terrain situé rue des Jardins, après le terrain multijeux, afin d'envisager l'extension de son potentiel constructible.

En effet, actuellement la commune est en déficit de logement et n'est pas en mesure de répondre à la demande.

Une étude de faisabilité a été commandée auprès de l'entreprise Valoris. Elle se penchera sur le projet de création d'une dizaine de lots sur une surface d'un hectare environ.

Une esquisse préalable et une étude d'estimation du coût global permettront d'envisager si la poursuite du projet est opportune.

Un arbuste dans la cour de l'école pour les JOP

Labellisée Génération 2024, l'école a confirmé son engagement pour les Jeux de Paris 2024 en répondant à un appel à projets «adopte un arbre» lancé par le Comité d'Organisations des Jeux Olympiques et Paralympiques, en lien avec la commune.

rédigé par nos élèves «Les plus belles valeurs sont dans le sport, ramenez des médailles d'or». Cet arbuste possèdera un arbuste jumeau au sein du village olympique et les athlètes auront donc l'occasion de lire le message de nos élèves tout au long de la période.

Valorisée pour son investissement autour du développement durable et des Jeux, la classe de CM1-CM2 a été désignée lauréate et a reçu en guise de récompense un arbuste. Il sera planté dans la cour de l'école avec une plaque décorée du slogan



Les pompiers recrutent

Nous recherchons des hommes et des femmes, quelle que soit leur activité professionnelle et les horaires qu'elle impose, pour devenir sapeurs pompiers volontaires (SPV) au centre de secours de Dourgne.

En France, quelques 195000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études.

Que ce soit pour secourir, protéger ou défendre contre les incendies, les personnes et les biens de notre secteur et ceux alentours voire même hors département lors d'importants incendies, inondations, ou catastrophes naturelles, rejoignez nous !

Que vous ayez une expérience ou non dans ce domaine, après une formation adaptée à chacune de nos missions vous pourrez intégrer

une équipe soudée et serez prêt pour intervenir.

Pour plus d'informations, contactez par mail :

philippe.ayral@sdis81.fr

olivier.arnaud@sdis81.fr

benoit.carayon@sdis81.fr



Lors d'une cérémonie dans les locaux de la caserne, 3 pompiers verdallais ont été récompensés pour leur ancienneté dans leur engagement chez les SPV. Félicitations à Virgile Rebelo, Paul Chaubet et Mathieu Babin.

Infos communication

Afin de recevoir nos mails d'information, n'hésitez pas à vous inscrire à :

communicationverdalle@gmail.com

Si vous ne recevez plus nos mails d'informations, n'hésitez pas à nous le signaler. Les nouveaux inscrits sont toujours les bienvenus. Parlez-en autour de vous.

Si vous souhaitez votre retrait des

listes de diffusion, faites-en part à la même adresse ci-contre.

Si vous recevez ce bulletin en version numérique mais que vous souhaitez continuer à le recevoir chez vous en format papier, faites-en la demande, nous continuerons à vous le distribuer.

Des exemplaires sont aussi disponibles en mairie.



Un manège équihandi au lycée agricole

Un manège Équihandi au lycée agricole privé de Touscayrats est en cours de réalisation. Ce projet vise à offrir des installations adaptées aux personnes en situation de handicap, tout en enrichissant les compétences des élèves dans le domaine des services aux personnes et des métiers du cheval.

Quels sont les objectifs ?

1. Offrir un environnement sécurisé et adapté aux personnes en situation de handicap

: cela permettra d'accueillir des jeunes avec divers types de handicaps, leur permettant de pratiquer l'équitation en toute sécurité et confort. Il comprendra une rampe d'accès, un espace intérieur de préparation des chevaux et des salles attenantes vitrées pour observer les séances en toute sécurité.

2. Favoriser l'inclusion et le développement

professionnel : ce projet permettra aux élèves de bac professionnel "Services aux Personnes et aux Territoires" de développer des compétences spécifiques en accompagnement des personnes en situation de handicap pratiquant le cheval.

3. Soutenir la remédiation scolaire et prévenir le décrochage

: trois enseignants supplémentaires ont été formés à l'encadrement de l'équihandi et de l'équisocial permettant ainsi un accompagnement spécifique pour les jeunes en risque de décrochage scolaire. La remédiation par le cheval s'avère être un outil précieux pour aider ces jeunes à reprendre confiance en eux et à s'engager dans leur parcours scolaire.

Les sources de financement sont :

- Autofinancement par le lycée agricole privé de Touscayrats.
- Cofinancement principal de la Région Occitanie.
- Soutien de la Fondation Sommer.

L'équipe pédagogique est convaincue que ce projet de manège Équihandi aura un impact significatif sur la capacité à offrir des formations inclusives et de haute qualité.

Elle remercie les financeurs pour leur soutien continu sans lequel ce projet ne pourrait voir le jour. Ensemble, nous créons un avenir où l'équitation devient un vecteur d'inclusion et de réussite pour tous les jeunes.

La collecte du verre en plein boom à Verdalle

La collecte des emballages en verre qui n'a jamais été très dynamique sur la commune de Verdalle malgré les différents «récup verre» en place dans le village a fait un bond extraordinaire en 2023. Avec un supplément de 10 kg par habitant

d'emballages en verre triés entre 2022 et 2023, les Verdallais font maintenant partie des 5 communes les plus performantes de la Communauté de Communes Sor & Agout.



Collecte des emballages en verre en kg/an/habitant sur la commune de Verdalle et l'ensemble du territoire Sor & Agout

En rouge sur le graphique, les performances règlementaires à atteindre en 2025 et 2031. Elles le sont à Verdalle, mais pas encore pour l'ensemble des communes. La participation de tous les usagers est nécessaire pour arriver à ces

objectifs.

On le déplore, il y a encore trop de verre dans les bacs à ordures ménagères. Les 40 kg de verre triés par habitant sont largement accessibles.



- ✓ 1 tonne de verre au récup verre = 30€
- ✗ 1 tonne de verre dans le bac ordures ménagères = 340€
- ✗ 1 tonne de verre dans le bac jaune = 370€

Profitez de l'été à Sor & Agout

Cette année, la Communauté de Communes Sor & Agout (CCSA) enrichit son offre culturelle estivale en proposant un nouvel évènement gratuit : le Festival des Étangs d'Arts.

Rendez-vous du 8 au 21 juillet à l'Espace Loisirs «Les Étangs» pour profiter de spectacles, de concerts et d'animations variées.

Seul, en famille ou entre amis, venez également (re)découvrir les infrastructures, équipements et activités mis à votre disposition à l'Espace Loisirs : aires de jeux, skate-park, jeux aquatiques, service de location...

Afin de clôturer l'été, réservez dès à présent votre soirée du 21 septembre, pour un évènement inédit dans le Tarn : le concert des Stentors suivi d'un spectacle géant de drones.

Retrouvez toutes nos actualités sur :

- Site internet :

www.communautesoragout.fr

- Instagram :

[@communaute_communes_sor_agout](https://www.instagram.com/communaute_communes_sor_agout)

- Facebook :

[Communauté de Communes Sor et Agout](https://www.facebook.com/Communaute-de-Communes-Sor-et-Agout)

- IntraMuros

Festival des Étangs d'Arts 8 au 21 juillet

Communauté de Communes SOR & AGOUT

GRATUIT

2024

- 8 au 11** : Les BTPA (Ateliers et Fête de l'Animation pour les lacs)
- Mardi 9** : 2023 : Du SOR en Occitanie (Les Carabats Trio - Musique humoristique provençale occitanique)
- Vendredi 12** : Du SOR en Martinique (Fast Dual - Duo de solistes et compositeurs)
- Jeudi 18** : 2020 : Du SOR aux Balkans (Tobias Kolesidis - Musique traditionnelle balkanique)
- Mardi 19** : Du SOR en Martinique (Nougère via Aloïse - Concert hommage à Charles Nougère)
- 20 et 21** : 2023 : Les Arts en Fête (Exposition, spectacles, concerts)

2025

21 : Les Stentors (Concert suivi d'un spectacle géant de drones)

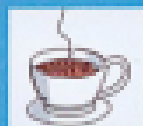
+ d'infos : www.communautesoragout.fr

Pendant toute la durée du festival, buvette et restauration sur place



**COLLECTIF DE SOUTIEN AUX AIDANTS FAMILIAUX
DU TERRITOIRE SOR ET AGOUT**

TEMPS D'ÉCHANGES ET DE SOUTIEN



"C'est une parenthèse, une rencontre mensuelle proche de chez vous, dans un cadre bienveillant et en toute convivialité, pour mieux vivre votre rôle de parents et la situation de handicap de votre enfant"

**PRENONS DU TEMPS
ENTRE PARENTS AIDANTS**

INSCRIPTION :



ccas@puy-laurans.fr ou
05 67 29 04 06



dès Mai 2024

Salle des associations à SOUL,
(rue de Calaf, derrière la Mairie)

*Soutien
psychologique*

Convivialité

*Partage
d'expériences*

Avec la participation de **Gatherine ARNAUD**,
psychologue et **Marine AUSSENAC**, Référente sociale



PLANNING PRÉVISIONNEL DES RENCONTRES 2024

Chaque 1^{er} Lundi du mois...
de 9h15 à 11h15!



Lundi 13 Mai

Lundi 3 Juin

Lundi 1^{er} Juillet

Lundi 26 Aout

Lundi 9 septembre

Lundi 7 Octobre

Lundi 4 Novembre

Lundi 2 Décembre



Pour vous inscrire, merci de compléter la fiche d'inscription ci-dessous, en le renvoyant par mail, à ccas@puy-laurens.fr ou en contactant Mme AUSSENAC au 05.67.29.04.06



je souhaite participer au groupe d'échanges et de soutien

Nom, prénom :

Adresse postale :

Téléphone :

Mail :

Une boutique solidaire à deux pas de chez VOUS



Suite à l'agrandissement de ses locaux, situés en face d'En Calcat à Dourgne, l'association Saint Vincent de Paul, a ouvert une boutique de vêtements de seconde main. Vêtements, linge de maison et articles de puériculture sont mis en

vente à des prix très attractifs.

Les bénéfices permettront à l'association l'achat de colis de nourriture supplémentaires.

Horaires d'ouverture :

les vendredis de semaines impaires de 13h30 à 16h .

La boutique est située au 18 avenue d'En Calcat - La Mijoule à Dourgne.

Vivons les JO dans le Tarn



1^{ER} AOÛT
ESPACE DE LOISIRS
LES ÉTANGS
SAÏX - 10h-22h



Venez découvrir et pratiquer plus de 50 disciplines
Vivez l'émotion des JO PARIS 2024 sur grand écran



Toutes les étapes sur
www.tarn.fr

Le tri des biodéchets : composter est une priorité

Entre les différentes opérations de compostage individuel et la sensibilisation sur le tri des biodéchets en octobre 2023, environ 150 verdallais sont venus s'équiper d'un composteur et/ou de sacs orange pour trier leurs déchets.

Le compostage reste une priorité pour la CCSA. Notre territoire très rural nous permet de mettre cette pratique en place très facilement.



Pour ceux qui ne sont pas encore équipés d'un composteur, n'attendez plus pour contacter la CCSA et venir retirer votre composteur sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

Retrait composteurs, bioseaux et sacs sur RDV uniquement :

06.65.04.28.96

melanie.damien@communautesoragout.fr

Une information complète sur le tri et le devenir de nos déchets vous sera donnée.

Pour ceux dont l'habitation ne comporte pas d'espaces extérieurs, vous pouvez utiliser des sacs orange. Pour un premier retrait, contacter la CCSA, un bioseau vous sera remis. Vous pourrez ensuite vous réapprovisionner en mairie.



✓ 1 tonne de biodéchets au composteur = 0€

✓ 1 tonne de biodéchets en sacs orange = 230€

✗ 1 tonne de biodéchets dans la poubelle verte = 340€

Communauté de Communes Sor & Agout

Opération Aides Façades et Éléments Patrimoniaux



**DES AIDES FINANCIÈRES ET
DES CONSEILS PERSONNALISÉS GRATUITS
POUR RÉALISER VOS TRAVAUX :**

- **DE RENOVATION DE FACADES**
- **ET D'ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX**



CONTACT SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

05 63 48 58 90
accueil.tarn@soliha.fr

Pour les propriétaires bailleurs ou occupants

La Communauté de Communes Sar & Agout accompagne les particuliers dans les projets de rénovation de leurs logements (aides financières sous conditions et conseils personnalisés)

Quels travaux ?

- Les façades et les éléments patrimoniaux



Pour obtenir des informations et être accompagné sur le montage de votre dossier de demande de subvention, contactez :

SoliHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

12 Place St Jacques - 81000 CASTRES

05 63 48 58 90

accueil.tarnesoliha.fr



Permanences d'informations au public

PUYLAURENS	Halle aux grains	2 ^{ème} mardi du mois	9h à 12h
SÉMALENS	Mairie Bureau "Le Coin du Vent"	4 ^{ème} mercredi du mois	9h à 12h
SOUAL	Mairie Salle du Conseil Municipal	1 ^{er} lundi du mois	9h à 12h



SAMU	15
POLICE SECOURS	17
SAPEURS POMPIERS	18
Appel d'urgence Européen	112
Urgence pour Personnes Sourdes et Malentendantes	114
MAIRIE	05 63 50 32 48
ECOLE PUBLIQUE	09 64 28 30 90
FOYER RURAL	05 63 50 82 71
CANTINE MUNICIPALE	05 63 50 11 06
AGENCE POSTALE	05 63 59 08 04
ECOLE PRIVEE SAINT-JEAN	05 63 50 35 02
LYCEE PRIVE TOUSCAYRATS	05 63 50 32 16
MAISON DE RETRAITE TOUSCAYRATS	05 63 50 36 89
COMMUNAUTE DE COMMUNES SOR ET AGOUT	05 63 72 84 84
CENTRE DE LA POUZAQUE	05 63 50 32 75
MAISON DE SANTE VERDALLE	05 63 75 66 58
INFIRMIERS VERDALLE	07 82 16 32 57

Commerces de proximité

Epicerie PROXI	05 63 50 34 43
Boulangerie ALARY	05 63 50 11 05
Madame ESTEVE Valérie (Traiteur à La Lugarié)	05 63 74 29 58
Coiffure Valé'Tifs	05 63 73 47 31

Ambulants

Restauration Italienne - Pizzeria -vendredi soir	06 31 06 50 37
Restauration Asiatique - mercredi soir	06 37 23 17 67
Restauration Réunionnaise - mardi soir	07 77 03 76 12
Restauration Un peu de tout - jeudi soir et dimanche midi	07 68 21 44 99

Sommaire

2 - Mot du Maire

3 - Dans la commune

16 - Actualité

34 - CCSA

43 - Portraits

Contributeurs

Directeur de la publication : Phillippe HERLIN

Maquette et mise en page : Karine DE SANTA ELENA,

Commission Communication

Rédaction : Commission Communication, associations, MJC

Photographies : Commission Communication, associations

Impression / Diffusion : Mairie de Verdalle

Tirage : 350 exemplaires

Courriel : communicationverdalle@gmail.com

EHPAD Notre Dame de Touscayrats : Un lieu où il fait bon vivre !



Quelle belle découverte que cette matinée passée à l'EHPAD du groupe «Ages sans frontières» en compagnie de Mael Plé et Daphné Delaporte, membres d'une équipe d'une quarantaine de professionnels au service de leurs «habitants».

Dans un cadre de verdure aux arbres centenaires, l'EHPAD partage ce site naturel avec le lycée agricole, l'école Saint Jean, la crèche et les maisons partagées. Cet environnement permet un réel échange intergénérationnel au quotidien. En fait, c'est un petit village au sein d'un village.

Les différents professionnels forment une équipe souriante, solide et stable au sein de laquelle les idées d'animation fusent : initiation aux sports, représentations musicales, équihandi, jardinage, poulailler, participation à la vie quotidienne de la structure... Chez eux, c'est une grande maison de famille où chacun est acteur de son quotidien à la hauteur de ses possibilités tout en respectant leurs souhaits.

Leur crédo : que l'EHPAD soit ouvert à tous, qu'il accueille sans restriction les visiteurs et les curieux, y compris lors des animations, pour que chacun se rende compte de la chaleur humaine qui y règne, de l'élan de vie qui anime les couloirs et qui fait de cet établissement un lieu de confiance et d'amour.

Soucieuse de personnaliser l'accompagnement des résidents, l'ensemble de l'équipe a été formé selon la méthode Montessori. Au quotidien, les professionnels aident les habitants à devenir soi après

EHPAD Notre Dame de Touscayrats : Un lieu où il fait bon vivre !

avoir été parents, professionnels, grands-parents, retraités. Une nouvelle tranche de vie s'offre à eux et il faut les soutenir dans une nouvelle dynamique en partant de ce qu'ils aiment faire pour donner de l'élan.

«Ce n'est pas parfait mais c'est fait par», voilà une de leur citation préférée pour montrer que chacun a un rôle à jouer.

Ici, il y a peu de tenues «hospitalières», tout le monde se croise en civil et s'appelle par son prénom. 56 habitants sillonnent les couloirs superbement décorés dont les portes des chambres sont personnalisées.

«Faisons de chaque jour une belle journée», telle est leur maxime. Pour nous en effet qui les avons rencontrées, cela en fut une et nous ne pouvons que conseiller à tous d'aller à leur rencontre.

Leur engouement à accompagner nos aînés est une belle preuve de respect et de générosité.

